

Archives scientifiques en ligne : entretien avec Laurent Romary , propos recueillis par Dominique Chouchan

Laurent Romary

► To cite this version:

Laurent Romary. Archives scientifiques en ligne : entretien avec Laurent Romary , propos recueillis par Dominique Chouchan. Les Cahiers de l'INRIA - La Recherche, INRIA, 2010, La nouvelle physiologie du goût. <inria-00511279>

HAL Id: inria-00511279

<https://hal.inria.fr/inria-00511279>

Submitted on 24 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Archives scientifiques en ligne

ENTRETIEN AVEC LAURENT ROMARY

L'Internet peut-il sonner le glas des revues scientifiques ? Si les protagonistes de la publication en ligne espèrent une évolution du modèle économique de ces revues, leur priorité est d'améliorer la diffusion des résultats de recherche.



© INRIA / A. EIDELMAN

Laurent Romary, directeur de recherche Inria, est spécialiste d'informatique linguistique et documentaire. Il a joué un rôle actif dans le domaine de l'information scientifique depuis plusieurs années, comme directeur de l'information scientifique au CNRS, fondateur et directeur de la bibliothèque numérique de la société Max-Planck et conseiller scientifique à l'Information scientifique et technique (IST) de l'Inria.

La déclaration de Berlin de 2003* a en quelle sorte consacré le mouvement pour un accès libre à la littérature scientifique. Quelles sont les principales motivations de ce mouvement dit des « archives ouvertes » ?

Laurent Romary : Il s'appuie en fait sur deux constats. Le premier est celui du contraste grandissant entre le modèle traditionnel des publications éditées sur papier et les capacités de diffusion extrêmement rapide *via* Internet. L'autre concerne le coût des revues, de plus en plus dissuasif pour les bibliothèques, d'autant que le nombre de titres ne cesse de croître (de l'ordre de 3 % par an). D'où l'idée d'une mise en ligne directe des articles scientifiques. Les physiciens ont été pionniers en la matière : ils ont décidé de déposer leurs papiers

sur un serveur dédié dès qu'ils étaient écrits (prépublications ou *preprints*), afin de les soumettre à la discussion avant de les transmettre à des revues selon la procédure habituelle (avec validation par les pairs). C'est ainsi qu'est né le serveur ArXiv*. De leur côté, les grandes bibliothèques universitaires se sont engagées dans la création d'archives ouvertes institutionnelles. Elles ont alors encouragé les chercheurs à y déposer leurs articles, parallèlement à leur publication traditionnelle. La déclaration de Berlin est intervenue dans ce contexte. Son but était précisément de promouvoir un accès universel et libre aux connaissances scientifiques*.

D'où la création, en France, de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL* ?

L. R. : La situation française est assez particulière puisque les chercheurs, et notamment les physiciens, ont souhaité créer un serveur miroir de ArXiv. Leur idée, en créant HAL, était de ne pas dépendre exclusivement de la politique éditoriale de la plate-forme américaine. Progressivement, d'autres communautés scientifiques se sont associées au projet mais aussi des institutions, dont l'Inria. La plate-forme HAL est en outre très originale par rapport aux initiatives lancées chez nos voisins comme l'Allemagne ou l'Angleterre. Ces derniers ont en effet développé une multitude d'archives institutionnelles, chaque université mettant en place son propre serveur, avec toutes les difficultés de maintenance que cela pose. En France, le choix s'est porté sur une archive centralisée, donc ni institutionnelle ni thématique.

Ces archives ouvertes ont-elles un impact sur les pratiques scientifiques ?

L. R. : Certainement. Pour ma part, il m'arrive par exemple de mettre des papiers en ligne quasiment au stade de premier jet, d'en informer mes collègues et ainsi d'avoir des retours rapides sur leur pertinence, de recueillir les critiques, etc. Autre exemple : les textes de conférence, qui sont souvent perdus s'ils ne font pas l'objet d'une publication. L'archive ouverte permet de les mettre en ligne, voire de les réactiver à l'occasion de rencontres avec des collègues démarrant une recherche sur le même sujet. Ces archives jouent alors un véritable rôle de communication entre scientifiques mais aussi de mémoire, ce qui est indispensable si

l'on ne veut pas ouvrir des portes déjà ouvertes par d'autres.

J'ajoute qu'elles sont également un frein au plagiat ou au pillage. Un document mis en ligne permet en effet de prendre date : il est beaucoup plus facile, si l'on a un doute sur l'originalité d'un travail, d'en rechercher la source dans des bases de documents numérisés que dans des revues éditées sur papier.

Il n'existe toutefois pas d'équivalent des comités de lecture qui garantissent le sérieux des revues traditionnelles ?

L. R. : Le problème ne se pose pas en termes d'opposition entre les différents modes de publication, mais plutôt de complémentarité. Même si, bien sûr, la communauté scientifique espère voir les éditeurs adopter des comportements plus « éthiques ». La revue par les pairs (*peer review*) reste donc un critère essentiel de validation et de reconnaissance. D'autant que les chercheurs sont assez conservateurs d'une manière générale, avec en outre de grandes disparités selon les disciplines. En physique des hautes énergies par exemple, presque tout le monde met ses papiers dans ArXiv. A l'inverse, cette pratique est très rare chez les chimistes.

Il ne faut pas croire non plus que l'absence de comités de lecture autorise la médiocrité : il n'est pas imaginable qu'un chercheur dépose un article de mauvaise qualité sur un serveur d'archives ouvertes, sachant que tout le monde le verrait immédiatement. Celles-ci permettent donc à la fois de lutter contre le plagiat et contre la médiocrité.

Propos recueillis par Dominique Chouhan

* La déclaration de Berlin (octobre 2003), une initiative du Max-Planck, faisait suite à deux autres déclarations, celles de Budapest (février 2002) et de Bethesda (avril 2003), d'où leur surnom commun : les « 3 B ». Toutes trois fondent l'évolution actuelle vers la mise à disposition sur l'Internet de la production scientifique.

* ArXiv est une archive ouverte permettant de déposer prépublications et post-publications. Elle a été créée en 1991 à l'initiative du physicien américain Paul Ginsparg, alors chercheur au Laboratoire national de Los Alamos.

* Sur les archives ouvertes, lire par exemple l'article de L. Romary et C. Ambruster à l'adresse : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00399881/fr/>

* HAL, pour Hyper article en ligne, a été mis en œuvre en 2001 par le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du CNRS. Aujourd'hui, HAL comporte divers portails thématiques, ainsi qu'une cinquantaine de portails spécifiques aux institutions participantes (HAL-Inserm, HAL-Inria, HAL-ENS, HAL-IRD, HAL-Pasteur, etc.).